

A l'Assemblée générale des membres d'

## **Amnesty International - Section Suisse**

Speichergasse 33  
3011 Berne

## **Rapport de l'organe de révision des comptes annuels consolidés 2012**

(période du 1.1. au 31.12.2012)

le 4 mars 2013  
120'28'124/2120-8934/K3/tst

## **Rapport de l'organe de révision**

à l'Assemblée générale des membres de

### **Amnesty International - Section Suisse, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés d'Amnesty International - Seciton Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

#### *Responsabilité du Comité*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés présentés.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO sont remplies.

Berne, le 4 mars 2013

BDO SA



Thomas Stutz

Auditeur responsable  
Expert-réviser agréé



Jakob Burkhard

Expert-réviser agréé

## Annexes

Comptes annuels consolidés

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

en CHF

<b>ACTIFS</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>%</b>	<b>Annexe</b>	<b>31.12.2011</b>	<b>%</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>12'194'581</b>	<b>95.6</b>		<b>8'838'697</b>	<b>93.4</b>
Liquidités	7'872'724	61.7	2a)	4'516'242	47.7
Titres	969'171	7.6	2b)	919'369	9.7
Débiteurs			2c)		
- Secrétariat International	519'999	4.1		504'397	5.3
- prêt au Secrétariat International	2'000'000	15.7		2'000'000	21.1
- tiers	89'256	0.7		92'817	1.0
Comptes de régularisation d'actifs	743'430	5.8	2d)	805'872	8.5
<b>Actif immobilisé</b>	<b>558'284</b>	<b>4.4</b>		<b>626'671</b>	<b>6.6</b>
Immobilisations financières	91'600	0.7	2e)	108'021	1.1
Biens mobiliers	73'863	0.6	2f)	90'273	1.0
Infrastructure IT + mach. de bureau	114'523	0.9	2g,h)	80'849	0.9
Immeubles	278'298	2.2	2i)	347'527	3.7
<b>Total Actifs</b>	<b>12'752'864</b>	<b>100.0</b>		<b>9'465'367</b>	<b>100.0</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>%</b>		<b>31.12.2011</b>	<b>%</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'005'379</b>	<b>15.7</b>		<b>1'274'329</b>	<b>13.5</b>
Créanciers	111'475	0.9	2j)	299'832	3.2
Régularisation des dons	333'363	2.6	2k)	370'232	3.9
Comptes de régularisation de passifs	1'560'541	12.2	2l)	604'264	6.4
<b>Capitaux des fonds</b>	<b>255'575</b>	<b>2.0</b>		<b>248'661</b>	<b>2.6</b>
<i>Human Rights Relief</i>	255'575	2.0	2m)	248'661	2.6
<b>Capitaux de l'organisation</b>	<b>10'491'910</b>	<b>82.3</b>		<b>7'942'378</b>	<b>83.9</b>
Capital lié généré	2'267'780	17.8	2n)	1'649'456	17.4
Capital libre généré	8'224'130	64.5		6'292'922	66.5
<b>Total Passifs</b>	<b>12'752'864</b>	<b>100.0</b>		<b>9'465'367</b>	<b>100.0</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ 2012

en CHF	Comptes 2012	%	Annexe	Comptes 2011	Différence
<b>Total des recettes</b>	<b>18'263'373</b>	<b>100.0</b>		<b>16'311'276</b>	<b>1'952'098</b>
Cotisations des groupes	341'087	1.9		299'441	41'646
Membres	4'491'510	24.6		4'387'378	104'131
Abonnées et abonnés	0	0.0	3a)	30'803	-30'803
Donatrices et donateurs	11'920'677	65.3		8'938'885	2'981'792
Legs	887'898	4.9		1'985'257	-1'097'358
Dons anonymes	167'897	0.9		197'245	-29'348
<i>Human Rights Relief</i>	44'788	0.2		44'293	496
Vente publications et articles promo	404'998	2.2		422'712	-17'714
Autres recettes	4'518	0.0		5'262	-744
<b>Total des dépenses</b>	<b>-15'771'725</b>	<b>100.0</b>		<b>-16'395'365</b>	<b>-623'640</b>
Contributions au mouvement international	-4'415'615	28.0	3b)	-4'588'867	-173'252
Publications et matériel d'action	-2'079'926	13.2		-2'281'305	-201'379
Salaires et assurances sociales	-5'078'488	32.2		-5'152'077	-73'590
Autres frais de personnel	-261'868	1.7		-263'795	-1'928
Mandats externes	-1'835'237	11.6		-2'059'544	-224'307
Loyers, entretien et assurances choses	-386'268	2.4		-402'639	-16'371
Frais administratifs	-1'418'054	9.0		-1'381'102	36'952
Amortissements	-172'246	1.1		-156'435	15'811
Contributions au <i>Human Rights Relief</i>	-124'023	0.8		-109'600	14'423
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>2'491'648</b>			<b>-84'089</b>	<b>2'575'737</b>
<b>Total du résultat financier</b>	<b>65'498</b>			<b>-61'158</b>	<b>126'656</b>
Produits financiers	112'112			59'135	52'977
Charges financières	-46'614			-120'293	-73'679
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>-7'613</b>			<b>-1'256</b>	<b>-6'357</b>
Produits exceptionnels	522			230	292
Charges exceptionnelles	-8'135			-1'486	6'649
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2'549'532</b>			<b>-146'504</b>	<b>2'696'036</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>499'586</b>			<b>389'630</b>	<b>109'956</b>
Entrées des groupes pour <i>Human Rights Relief</i>	59'071			34'373	24'699
Entrées des tiers pour <i>Human Rights Relief</i>	341'820			228'714	113'106
Entrées des sections pour <i>Human Rights Relief</i>	98'695			126'544	-27'849
<b>Total des dépenses</b>	<b>-492'671</b>			<b>-486'919</b>	<b>5'752</b>
Assistance <i>Human Rights Relief</i>	-447'883			-442'626	5'257
Frais de projets 10%	-44'788			-44'293	496
<b>Résultat du fonds</b>	<b>6'914</b>			<b>-97'289</b>	<b>104'204</b>
<b>Résultat annuel Section + fonds</b>	<b>2'556'447</b>			<b>-243'793</b>	<b>2'800'240</b>
Attribution à la fortune libre de la section	1'931'208			359'879	1'571'329
Attribution/Prélèvement de la rés. pour contribution SI	618'324			-506'383	1'124'707
Attribution/Prélèvement du <i>Human Rights Relief</i>	6'914			-97'289	104'204
<b>Changement de la fortune</b>	<b>2'556'447</b>			<b>-243'793</b>	<b>2'800'240</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ 2012

en CHF	2012	2011
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>3'453'428</b>	<b>-239'170</b>
Résult d'exploitation	2'549'532	-146'504
Amortissements	172'246	156'435
Augmentation/Diminution titres	-49'802	75'269
Augmentation/Augmentation débiteurs	-12'041	-36'205
Diminution/Augmentation comptes de régularisation d'actifs	62'442	-496'772
Diminution/Augmentation dettes financières à court terme	-188'358	119'692
Diminution/Augmentation régularisation des dons	-36'869	22'153
Augmentation/Augmentation comptes de régularisation de passifs	956'277	66'761
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-103'859</b>	<b>-127'165</b>
Investissements immobilisations financières	16'421	-47'034
Investissements nets en biens mobiliers	-3'024	-10'542
Investissements nets en biens informatiques et mach. de bureau	-117'257	-69'589
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>6'914</b>	<b>-81'924</b>
Consolidation des nouveaux groupes	0	15'365
Attribution/Prélèvement du <i>Human Rights Relief</i>	6'914	-97'289
<b>Total flux de fonds</b>	<b>3'356'483</b>	<b>-448'260</b>
<b>Vérification des liquidités (caisse, ccp, banque)</b>		
État initial disponibilités 01.01.	4'516'242	4'964'502
État final disponibilités 31.12.	7'872'724	4'516'242
<b>Variation des liquidités</b>	<b>3'356'483</b>	<b>-448'260</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis



## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2012

en CHF

	Etat initial	Résultat d'exploitation	Variation du périmètre de consolidation	Transferts internes	Etat final
Capital libre généré	6'292'922	2'549'532	0	-618'324	8'224'130
Capital lié généré					
- réserve pour contribution SI	1'649'456			618'324	2'267'780
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>7'942'378</b>	<b>2'549'532</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10'491'910</b>
	Etat initial		Attribution	Utilisation	Etat final
<i>Human Rights Relief</i>	248'661		499'586	-492'671	255'575
<b>Capital du fonds avec affectation limitée</b>	<b>248'661</b>	<b>0</b>	<b>499'586</b>	<b>-492'671</b>	<b>255'575</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ 2011

en CHF

	Etat initial	Résultat d'exploitation	Variation du périmètre de consolidation	Transferts internes	Etat final
Capital libre généré	5'917'678	-146'504	15'365	506'383	6'292'922
Capital lié généré					
- réserve pour contribution SI	2'155'839		0	-506'383	1'649'456
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>8'073'517</b>	<b>-146'504</b>	<b>15'365</b>	<b>0</b>	<b>7'942'378</b>
	Etat initial		Attribution	Utilisation	Etat final
<i>Human Rights Relief</i>	345'950		389'630	-486'919	248'661
<b>Capital du fonds avec affectation limitée</b>	<b>345'950</b>	<b>0</b>	<b>389'630</b>	<b>-486'919</b>	<b>248'661</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2012

### 1. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ET DE LA CONSOLIDATION

- a) Les comptes annuels ont été établis conformément aux recommandations d'établissement des comptes des Swiss GAAP FER 21.
- b) Le rapport d'activités comprend le rapport de performance.
- c) La période de consolidation correspond à l'année civile. Pour tous les groupes consolidés, l'année comptable est identique à l'année civile.
- d) Les comptes consolidés sont établis en appliquant le principe de la consolidation complète. Cela signifie que les positions du bilan et du compte d'exploitation des unités qui doivent être consolidés sont entièrement intégrés dans les comptes consolidés, épurés des relations internes.
- e) Les comptes de la Section et des quelque 78 groupes de la Section sont consolidés. Les groupes n'ont pas la personnalité juridique, sauf ceux qui se sont constitués en association:
  - Amnesty International Students Basel, Basel
  - Amnesty International, Gruppen Basel, Basel
  - Amnesty International Gruppe 23 – Burgdorf, Burgdorf
  - Amnesty International Fürstentum Liechtenstein, Vaduz
  - Amnesty International Hochschulgruppe Zürich (AIHZ), Zürich
  - Amnesty International Unigruppe Bern (AI Uni Bern), Bern
  - Amnesty International Students an der Universität St. Gallen, St. Gallen
  - Amnesty International des Hautes écoles lausannoises (HEL), Lausanne
  - Amnesty International – Groupes de Genève, Genève
  - Groupe universitaire de Genève d'Amnesty International, Genève
  - Amnesty International – Gruppo Ticino (AI – Ticino), Lugano

### 2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN

- a) Les **liquidités** sont inscrites à leur valeur nominale au 31.12.2012. Les comptes en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31.12.2012 de la Banque Cantonale de Berne.
- b) Les **titres** sont comptabilisés à la valeur du marché au 31.12.2012. Les gains non réalisés sur les cours s'élevant à CHF 49'802.- sont comptabilisées dans le poste produits financiers.
- c) Les **créances** figurent au bilan à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.
- d) Dans les **comptes de régularisation d'actifs** figurent des prestations payées d'avance et des recettes à recevoir.



e) **Immobilisations financières** : Octroi d'un prêt à Amnesty International Canada (fr) pour une durée de cinq ans. Le remboursement s'effectue par versements annuels échelonnés jusqu'en 2016.

f) Le **mobilier** figure au bilan à sa valeur d'achat, amortie sur 10 ans.

	01.01.12 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.12 CHF
Mobilier	90'273 (98'863)	3'024 (10'542)	19'434 (19'132)	10	73'863 (90'273)

g) Les **machines de bureau** figurent au bilan à leur valeur d'achat amortie sur 3 ans.

	01.01.12 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.12 CHF
Machines de bureau	1 (1)	0 (0)	0 (0)	3	1 (1)

h) Les **biens informatiques** figurent au bilan à la valeur d'achat et sont amortis sur 4 ans pour les logiciels (software) et sur 3 ans pour le matériel (hardware).

	01.01.12 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.12 CHF
Matériel	36'555 (7'410)	78'456 (58'367)	50'446 (29'223)	3	64'564 (36'555)
Logiciels	44'294 (71'923)	38'801 (11'222)	33'137 (38'851)	4	49'958 (44'294)

i) La rénovation des **nouveaux locaux** en 2007 figure au bilan à hauteur des coûts de rénovation et sera amortie sur 10 ans. La rénovation ayant été financée par Amnesty International, le loyer est calculé sur la base de locaux à l'état brut.

	01.01.12 CHF	Augmentation CHF	Amortissement CHF	Durée en années	31.12.12 CHF
Immeuble de bureau	347'527 (416'756)	0.00 (0.00)	69'229 (69'229)	10	278'298 (347'527)

j) **Dettes financières** : Dans le poste «créanciers» figurent les factures comptabilisées sur l'exercice 2012 mais payées en 2013 seulement.

k) **Régularisation des dons** : Il s'agit ici des provisions pour les dons versés par des membres des groupes en 2012. Ceux-ci ne seront cependant versés aux groupes qu'en 2013.

l) Dans les **comptes de régularisation de passifs** figurent des charges comptabilisées sur l'exercice 2012, mais qui ne seront payées qu'en 2013. Ceci inclut un montant de CHF 1 Mio. *d'Additional Voluntary Contribution* (= contribution volontaire) versé au Secrétariat international à Londres.

m) **Human Rights Relief** : L'argent du *Human Rights Relief* provient de tiers. Il est utilisé pour venir en aide à des victimes de violations des droits humains. Une commission est chargée de l'attribution de l'aide.

n) **Capital lié généré = Réserve pour contribution au SI** : La Section suisse doit payer au Secrétariat international (SI) une contribution obligatoire annuelle dont le montant est calculé sur les recettes d'il y a deux ans. La réserve pour contribution au SI s'élève à 50% de la contribution obligatoire pour l'année suivante.

### 3. COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION

- a) **Abonné-e-s** : La distribution du magazine a été élargie en 2012, et les abonné-e-s intégrés au groupe des donateurs et donatrices.
- b) **Contributions au mouvement international** : Le Secrétariat international d'AI n'a pratiquement pas de membres et de donatrices et donateurs propres. Il est essentiellement financé par les contributions des sections. Ces contributions sont calculées sur la base des recettes d'il y a deux ans.
- c) Le compte d'exploitation est structuré en **comptes de résultat par fonction**. Les coûts sont repartis en frais administratifs et en frais de projets.

Compte d'exploitation 2012	en CHF
Dépenses	15'771'725
Charges financières	46'614
Charges exceptionnelles	8'135
Assistance HRR par AICH	492'671
<b>Total des dépenses</b>	<b>16'319'145</b>

	Frais administratifs en CHF	Frais de projets en CHF	Total en CHF
Frais de personnel incl. travaux externes	1'777'722	3'658'594	5'436'316
Frais de voyage et de représentation	18'384	158'322	176'706
Frais d'exploitation	980'703	5'847'664	6'828'367
Frais d'entretien	10'772	64'686	75'458
Récolte / Recherche de fonds	2'722'539	907'513	3'630'052
Amortissement	71'634	100'612	172'246
<b>Total</b>	<b>5'581'754</b>	<b>10'737'391</b>	<b>16'319'145</b>

Les résultats peuvent présenter des différences liées aux arrondis

- d) **Indemnisations des organes dirigeants** : Les membres du Comité exécutif ne perçoivent pas d'indemnité pour leur activité. Les frais de voyage effectifs leur ont été remboursés, pour un montant s'élevant à CHF 4'554.- (2011 : CHF 16'545.-). Les coûts salariaux totaux des cinq membres de la direction générale y compris les contributions de l'employeur aux assurances sociales, les allocations pour enfants et les allocations familiales s'élèvent en 2012 à CHF 670'568.- (CHF 737'619.-). Le coût salarial total de la Directrice générale s'élève à CHF 166'395.- (CHF 161'670.-).
- e) **Prestations gratuites de tiers** : Amnesty International est essentiellement un mouvement de bénévoles dont le travail est effectué par les membres actifs des différents groupes locaux, universitaires et jeunes, ainsi que par les réseaux de campagnes et de pays. Quelques 2'500 membres, pour la plupart organisé-e-s au sein de groupes, ont consacré plus de 100'000 heures aux tâches d'Amnesty International en 2012. De nombreux autres membres se sont engagé-e-s au sein de réseaux tels que le réseau des actions urgentes et les lettres contre l'oubli. De plus, les collaboratrices et collaborateurs bénévoles du Secrétariat, une trentaine, ont fourni 3'000 heures de travail. Les neuf membres du Comité exécutif ont fourni environ 3'000 heures de travail.
- f) **Prestations gratuites à des tiers** : Aucune.

### 4. ASSURANCE INCENDIE – VALEUR ASSURÉE DES BIENS MOBILIERS

- a) Mobilier, machines, fournitures CHF 435'000 (CHF 435'000)  
Matériel informatique CHF 375'680 (CHF 375'680)

## **5. ANALYSE DE RISQUES**

- a) Le Comité exécutif a effectué une analyse de risques complète. Les mesures qui en découlent ont été conçues de manière à ce que les risques définis puissent être évités ou que leurs conséquences puissent être réduites ou absorbées.